

*PRO MANUSCRIPTO*

**Un évêque missionnaire du XVII<sup>e</sup> siècle :  
François de Laval, premier évêque de Québec :**

Conférencier : M<sup>gr</sup> Hermann Giguère, P.H.

Supérieur général du Séminaire de Québec et professeur à l'Université Laval

**16 mars 2010**

**SALA CONFERENZE DEI MUSEI VATICANI**

**Omaggio a due figure chiave della presenza missionaria cristiana a Québec :  
Marie de l'Incarnation e François de Laval  
40e anniversaire des relations diplomatiques entre le Canada et le Saint-Siège**

**Délégation du Québec à Rome et Ambassade du Canada près le Saint-Siège**

Plan

Introduction

- 1.0 L'enracinement d'une vocation missionnaire
  - 1.1 Une rencontre inoubliable et fondatrice
  - 1.2 Des témoignages non équivoques
  
- 2.0 Les influences et l'inspiration
  - 2.1 L'influence de jésuites
  - 2.2 Illustration : l'appui aux « nouveaux chrétiens »
  - 2.3 Les conseils de la congrégation « De Propaganda fide » aux vicaires apostoliques
  
- 3.0 Les réalisations missionnaires
  - 3.1 Le cadre de l'action missionnaire de François de Laval
  - 3.2 La mission auprès des Amérindiens
  - 3.3 Les missions du Mississipi

Conclusion

Le 3 mars 2010

## INTRODUCTION

En 2008, à l'occasion du 350<sup>e</sup> anniversaire de son ordination comme évêque et du 300<sup>e</sup> anniversaire de sa mort, François de Laval est revenu dans les murs de son *Séminaire* à Québec. Une exposition intitulée « *françois premier evesque de quebec* » organisée par le *Musée de la civilisation* de Québec lui a rendu témoignage. La réalisation de l'exposition relevait à la fois du théâtre et de l'expression multimédia. Elle avait comme but d'actualiser l'image de François de Laval.

C'est dans cette recherche sur l'homme et le saint que s'inscrit ma communication. Influencé par mes travaux antérieurs sur l'itinéraire spirituel de François de Laval, j'ai été fasciné par l'âme missionnaire de celui-ci. Dès sa jeunesse, François de Laval portait en lui un désir missionnaire. Devenu évêque vicaire apostolique en Nouvelle-France en 1658, il est demeuré toute sa vie un évêque missionnaire.

Je tenterai dans cette conférence d'esquisser le portrait du missionnaire François de Laval, premièrement, en regardant où s'enracine sa vocation missionnaire, deuxièmement, en décrivant les influences et l'inspiration de son action missionnaire, et, troisièmement, en montrant comment se manifeste son esprit missionnaire sur le terrain concret des réalisations.

### 1.0 L'ENRACINEMENT D'UNE VOCATION MISSIONNAIRE

Où s'enracine la vocation missionnaire de cet évêque français du XVII<sup>e</sup> siècle ? Il faut revenir à ses jeunes années de sacerdoce et aux amis<sup>1</sup> qu'il fréquentait alors. C'est une histoire

---

<sup>1</sup> C'est avec l'un d'eux, François Pallu, qu'il sera choisi comme vicaire apostolique au Tonkin en 1653. Au cours de son quatrième voyage en France, François de Laval célèbre en février 1686 une messe de funérailles pour celui-ci, mort d'une congestion qui l'avait suffoqué le 29 octobre 1684 à Mo-Yang au Vietnam. IL l'a fait avec émotion : « *Vous voyez par tous ces changements, écrit-il, comme la divine Providence dispose tout autrement des choses que nous proposons.* » tiré d'une Lettre à l'abbé de Saint-Vallier, vicaire général, 1686, 15 février -15 mars dans ANP Document LI p. 384. Le sigle ANP réfère à la présentation pour le procès de béatification *Quebecen. Beatificationis et Canonizationis Ven. Servi Dei Francisci de Montmorency-Laval episcopi Quebecensis (+1708)*

qu'il vaut la peine de raconter pour mettre en lumière l'enracinement de la vocation missionnaire de François de Laval.

## 1.1 Une rencontre inoubliable et fondatrice

Paris, en 1653, vit des heures palpitantes. C'est la fin des troubles de La Fronde (1648-1653). Les milieux du renouveau catholique bouillonnent de projets et de fondations. Cette effervescence touche de nombreux jeunes hommes qu'on retrouve dans une association dénommée les *Bons Amis* ou *Assemblées des Amis*. François de Laval en fait partie. Il y est entré en 1643 lors de ses études au Collège de Clermont à Paris. Il y a retrouvé le Père Bagot qu'il avait connu au Collège de Laflèche. François de Laval est ordonné prêtre en 1647. Il doit s'occuper de la seigneurie familiale à cause de la mort des deux frères aînés : François, tué sur le champ de bataille à Fribourg, et Gabriel, à Nördlingen dans le Haut-Palatinat. L'activité pastorale de François de Laval ne s'arrête toutefois pas pour autant. Dans le diocèse d'Évreux, il supervise 155 paroisses à titre d'« *archidiacre* »<sup>2</sup>. Pendant ce temps il passe de longs moments avec ses amis à Paris. Avec François Pallu, qui lui est très proche, et quelques autres jeunes prêtres,<sup>3</sup> il partage un logement sur la rue Copeau au faubourg St-Marcel<sup>4</sup> pas très loin du Collège de Clermont. Un jour<sup>5</sup>, c'est en février 1653, un missionnaire jésuite revenu depuis peu

---

*Altera nova positio super virtutibus ex officio critice disposita* (Sacra Rituum Congregatio, Sectio historica, 93), Polyglottis Vaticanis, 1956, cxxiv pp. et 1026 pp.

<sup>2</sup> Vachon, André, *François de Laval*, Fides, Montréal / P.U.L., Québec, 1980, p.11.

<sup>3</sup> Gilles Van Grasdorff, *La belle histoire des Missions étrangères 1658-2008*, Perrin, Paris, 2007 p.36. Van Grasdorff nous apprend que le groupe était demeuré quelques mois à l'auberge « *La Rose Blanche* » qui avait été d'abord leur premier lieu de logement.

<sup>4</sup> « *Au commencement de 1650, cinq des Amis les plus zélés, François de Laval, François Pallu, Henri-Marie Boudon, Luc Fermanel de Favery et Jean-Baptiste Gonthier, décidèrent d'habiter ensemble afin de s'édifier mutuellement et de travailler avec plus d'efficacité au salut du prochain. Après avoir logé en auberge, les associés emménagèrent dans une maison de la rue Copeau (ou Coupeau, aujourd'hui rue Lacépède), au faubourg Saint-Marcel. D'autres de leurs amis que ce projet de vie communautaire avait séduits vinrent les rejoindre en octobre de la même année* » écrit l'abbé Noël Baillargeon dans *Le Séminaire de Québec sous l'épiscopat de M<sup>gr</sup> de Laval*, (Les Cahiers de l'Institut d'histoire, 18), Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1972, p. 11.

<sup>5</sup> Arrivé à Paris le 27 janvier 1653, le P. de Rhodes est reçu par les Pères de Lingendes, provincial de France, Charles Lalemant, supérieur de la maison professe, Charles Paulin, confesseur du jeune roi Louis XIV et Jean Bagot, directeur de la grande Congrégation du collège de Clermont dont François de Laval est membre. C'est probablement

en France, le père Alexandre de Rhodes, vient les visiter à l'invitation du Père Bagot. Il l'écoute avec avidité et il en est bouleversé comme tous ceux qui l'approchent.

Qui est ce Père de Rhodes ? Il est bien connu. Il a créé l'écriture du vietnamien en lettre latines. Il a marqué profondément l'histoire des missions.

En 1653, le père Alexandre de Rhodes, infatigable missionnaire qui a obtenu de francs succès apostoliques au Tonkin, publie l'« *Histoire du royaume de Tonkin et des grands progrès que la prédication de l'Évangile y a faits depuis l'année 1627 jusques à l'année 1646.* » Dans cet ouvrage, le Père de Rhodes prône que, pour éviter les réactions de rejet et de xénophobie que rencontrent souvent les missionnaires, l'évangélisation ne peut être menée à bien que grâce à la création d'un clergé autochtone, grâce à la formation et l'ordination de prêtres venant de l'intérieur. C'est pour cette raison qu'il préconise l'envoi d'évêques qui, en vertu de leurs pouvoirs, pourront ordonner des prêtres. Le retentissement du livre du père Alexandre de Rhodes est considérable. Son passage à Paris suscitera de nombreuses vocations, notamment chez les *Bons Amis*.

Dans le groupe des *Bons Amis*, outre François de Laval et son ami, François Pallu<sup>6</sup>, figurent Pierre Lambert de la Motte et Ignace Cotelendi. Les quatre jeunes prêtres seront parmi les premiers vicaires apostoliques nommés par la Congrégation « De Propaganda fide » Les membres de ce groupe ont comme directeur spirituel le père Bagot, confesseur de Louis XIV. Ce sont de jeunes prêtres à la foi ardente qui brûlent de se lancer dans ces périlleuses missions avec le soutien d'Anne d'Autriche et de la Compagnie du Saint-Sacrement. Ils sont à l'origine de la demande de création du *Séminaire des Missions-Étrangères de Paris* (SME) qui est signée par François de Laval, Pierre Lambert de la Motte et François Pallu ainsi que par quelques autres

---

à la résidence de la rue Copeau au faubourg Saint-Marcel où plusieurs des Bons Amis, protégés du Père Bagot, faisaient vie commune qu'eut lieu cette rencontre.

<sup>6</sup> On y trouve aussi le frère de Pierre Lambert de la Motte, Nicolas, Michel Gazil, premier supérieur du *Séminaire des Missions-Étrangères de Paris*, Armand Poitevin, grand ami de François de Laval et futur curé de Saint-Josse, Henri-Marie Boudon, qui remplacera François de Laval comme archidiacre à Évreux, Ango des Maizerets, qui sera supérieur du Séminaire de Québec plus tard ainsi que Jean Dudouyt, le premier procureur du *Séminaire*

membres des *Bons Amis* et qui est remise aux cardinaux de la congrégation « *De Propaganda fide* » le 1<sup>er</sup> juillet 1658.<sup>7</sup>

Le moment était venu pour Rome de reprendre en main les missions confiées jusque là au patronat (le « *Padroado* »<sup>8</sup>) des rois d'Espagne et du Portugal : concrétisant l'idée d'Alexandre de Rhodes, le pape décide de nommer des évêques, vicaires apostoliques, chargés d'aller organiser un clergé local en Asie. Sur les conseils du Père de Rhodes, il opte pour des candidats français<sup>9</sup>. Toutefois, pour ménager les susceptibilités royales, il ne crée pas de nouveaux diocèses pour ces évêques qui sont nommés « *in partibus infidelium* ». Sur proposition des Pères Bagot<sup>10</sup>

---

<sup>7</sup> ANP, *Document XII*, pp. 27-28. Les signataires du document, écrit Launay, représentaient comme 'nécessaire pour la conservation et l'accroissement des Missions de commencer au plutôt l'œuvre du clergé indigène dans le Canada, la Chine, le Tonkin et la Cochinchine, suivant l'ordre de Sa Sainteté et conformément aux décrets de vos Éminences'. À leur avis, le seul moyen d'y parvenir était de fonder un séminaire qui eût pour unique fin la propagation de la foi auprès des infidèles et « *dans lequel puissent être admis tous les prêtres afin d'éprouver leur vocation et de les préparer par tous les moyens convenables à quelque Mission que ce soit*'. » Cité par Noël Baillargeon dans *Le Séminaire de Québec sous l'épiscopat de M<sup>s</sup> de Laval*, (Les Cahiers de l'Institut d'histoire, 18), Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1972, p. 11.

<sup>8</sup> « *Padroado* » est un terme juridique portugais qui désigne la délégation de la supervision des missions faite par le pape au Portugal et à l'Espagne octroyant aux Rois des privilèges concernant la nomination des évêques et l'envoi des missionnaires notamment. En 1622, la fondation de la Congrégation « *De Propaganda fide* ».

<sup>9</sup> Le P. de Rhodes, français de cœur, bien que citoyen des États du Pape, ne partageait pas les réserves des milieux du Vatican qui craignaient qu'à cause de la force du gallicanisme en France des vicaires apostoliques français seraient indociles vis-à-vis Rome. « *J'ay cru que la France estant le plus pieux Royaume du monde me fournirait plusieurs soldats qui aillent à la conquête de tout l'Orient, pour l'assujettir à Jésus-Christ, et particulièrement que j'y trouverais moyen d'avoir des Evesques qui fussent nos Pères et nos Maîtres en ces Églises. Je suis sorti de Rome à ce dessein le unziesme septembre de l'année mil six cens cinquante deux*. ». Moins de six mois après, il était à Paris, ayant pris la route de Marseille et de Lyon, avec sans doute un arrêt à Avignon; voyage relativement rapide pour un homme venu de si loin et que devaient retenir ses confrères avides de l'entendre. Dès qu'il s'approche de la capitale, il se réjouit à l'avance de l'accueil fraternel qui l'attend à la maison professe, au noviciat, au collège de Clermont. Sur l'activité du Père lors de ce séjour en Europe, Gilles Van Grasdorff, *La belle histoire des Missions étrangères 1658-2008*, Perrin, Paris, 2007, pp. 21-38.

<sup>10</sup> « La grande Congrégation était alors dirigée par le P. Bourdin. Après un intérim du P. Moreau, le P. Bagot lui succéda en octobre 1646. L'institution de l'Aa de Paris n'est donc pas due à l'initiative du P. Bagot, mais à partir de 1646, il en sera l'âme; guidés par ses sages conseils, les « *Bons Amis* » verront se préciser leurs aspirations à l'apostolat des nations lointaines; c'est lui qui indiquera au Père Alexandre de Rhodes cette élite de jeunes gens capables de comprendre les appels enflammés de l'apôtre du Tonkin, lui qui établira la première liste de candidats à l'épiscopat pour les Missions-Étrangères, et quand il mourra le 23 août 1664, il aura eu la consolation de penser que les meilleurs de ses disciples, les de Laval-Montigny, Pallu, Lambert de la Motte avaient pris en main la direction des jeunes Églises de la Nouvelle-France, du Tonkin et de la Cochinchine, que d'autres : Vincent de Meur, Gazil, Poitevin, tous anciens commis de la première Aa de Paris, avaient définitivement établi le Séminaire des Missions-Étrangères. » dans Henri Sy, *Les Missions Étrangères 1653-1663*, Chapitre: 1 - Quartier Latin Article: 6 tiré de

et de Rhodes, François de Laval, archidiacre d'Évreux, François Pallu, chanoine de Saint Martin de Tours et Pierre Picques, bachelier en théologie de la Faculté de Paris<sup>11</sup>, sont choisis dans le groupe des jeunes prêtres prêts à aller dans les pays lointains au Siam et au Tonkin.

Pourquoi cette confiance en François de Laval, ce jeune prêtre issu d'une famille noble, mais peu fortunée ? Pourquoi ce choix ? Nous trouvons heureusement une réponse à cette question en parcourant l'enquête canonique envoyée à Rome en vue de la nomination épiscopale. Les témoignages sont révélateurs.

## 1. 2 Des témoignages non équivoques

L'information *de vita et moribus*<sup>12</sup> datée du 5 novembre 1653 contient les témoignages de six personnes qui connaissent bien François de Laval. Le Duc Henri de Savoie, archevêque nommé de Reims<sup>13</sup> résidant dans la paroisse de Saint-André-des-Arts à Paris répond, à la dixième question, que François de Laval est « *apte et capable de diriger une Église dans les terres lointaines au milieu des infidèles à cause de son zèle des âmes et de la gloire de Dieu* ». La formule est reprise par d'autres personnes. Le deuxième témoin, Mgr François de Visdelou,

---

<http://archivesmep.mepasie.org/annuaire/france/publications/1900-1999/1998-02.htm>. Au Séminaire des Missions-Étrangères de Paris, on continue toujours de considérer François de Laval comme un cofondateur de cette institution. Sur une plaque commémorative rappelant la fondation de ce *Séminaire*, le nom de *François de Laval* figure avec ceux de François Pallu, Pierre Lambert de la Motte et Ignace Cotelendi.

<sup>11</sup> À cause des retards suscités par l'opposition du Portugal, Pierre Picques entre-temps acceptera la cure de St-Josse à Paris où François de Laval séjournera souvent lors de ses voyages en France. C'est Ignace Cotelendi (1629-1662) qui remplacera Pierre Picques comme vicaire apostolique. À Saint-Josse, Armand Poitevin, un des membres du groupe des *Bons Amis*, succédera à Pierre Picques, décédé le 7 janvier 1664. Il sera curé de 1664 à 1682 et premier procureur du *Séminaire de Québec* en France. C'est au presbytère de la paroisse de Saint-Josse, qu'en 1680, François de Laval fit don de tous ses biens au *Séminaire de Québec*.

<sup>12</sup> ANP *Document VI* pp. 5 et ss. En 1653, comme nous l'avons dit, le père de Rhodes est envoyé en France pour chercher et présenter aux autorités compétentes des sujets susceptibles d'être ordonnés évêques pour les missions du Sud-Est asiatique. Il présente à Rome trois noms dont celui de François de Laval qui est proposé comme vicaire apostolique au Tonkin (Nord-Vietnam actuel). C'est à cette occasion que sont rassemblées les informations canoniques *de vita et moribus* qu'on a longtemps crues perdues mais que M<sup>gr</sup> Demers, un prêtre du *Séminaire* qui a travaillé de nombreuses années à Rome pour la Cause de béatification de M<sup>gr</sup> de Laval a eu la chance de retrouver dans les archives de la Congrégation pour l'Évangélisation des peuples (dite autrefois de la Propagation de la foi ou simplement « De Propaganda fide »).

<sup>13</sup> Henri II de Savoie-Nemours renonça à sa carrière religieuse après la mort de son frère en 1652 pour assurer la lignée familiale et il épousa en 1657 Marie-Anne d'Orléans.

évêque de Madaure et coadjuteur de Cornouaille,<sup>14</sup> un de ses confrères de Laflèche, demeurant dans la paroisse de Saint-Sulpice, note que François de Laval a abandonné son héritage et qu'il s'est volontairement consacré à Dieu et à l'Église avec ardeur pour apporter le salut aux autres. Le Père Bagot, qui le connaît depuis trente ans, souligne pour sa part qu'il sait parler aux gens simples et que les enseignements qu'il donne à des scolastiques plaisent beaucoup. Son ami François Pallu, qui dit le connaître depuis l'âge de vingt ans, le présente comme un prêtre pieux faisant l'Eucharistie tous les jours. Les deux derniers témoins sont des laïcs : l'un le connaît depuis deux mois et le fréquente pour des rencontres spirituelles ; l'autre l'a vu en personne pour la première fois il y a peu de temps, mais affirme que, dans les milieux catholiques qu'il fréquente, François de Laval a une réputation d'homme pieux et dévoué aux bonnes œuvres.

Le projet de nomination au Tonkin va tarder pour diverses raisons, dont l'opposition des Portugais et la mort du pape Innocent X en 1655, ce qui permet au Roi Louis XIV, le 26 janvier 1657, de proposer, à la demande des jésuites, que François de Laval soit nommé en Nouvelle-France plutôt qu'au Tonkin. Les informations canoniques du 17 juillet 1657 en vue de la nouvelle nomination en Nouvelle-France n'ajoutent rien à celles de 1653 si ce n'est que les témoins sont différents. Mais le document royal qui fait la recommandation de François de Laval mérite notre attention.

Dans sa recommandation, le Roi Louis XIV commence par souligner que ce changement d'affectation proposé pour François de Laval ne provient pas du candidat mais des circonstances. Dans cette lettre adressée à Rome, Louis XIV paraît bien informé du profil du candidat. Il note une chose qui est des plus pertinentes pour notre propos : l'attrait personnel de François de Laval pour les missions lointaines. Ce dernier, c'est bien connu, note le roi, se sent « *porté d'aller plutôt en un pays sauvage, qu'en un civilisé et abondant en toutes les choses nécessaires à la vie,*

---

<sup>14</sup> La Cornouaille (sans « s ») est une région de la Bretagne : *Kernev, Bro Gernev* en breton. François de Videlou était beau frère de Marie de Lohéac, sœur de Blanche de Lohéac, épouse de Guy Autret de Missirien cf. [http://www.grandterrier.net/wiki/index.php?title=Familles\\_Cabellie\\_et\\_Coatanze](http://www.grandterrier.net/wiki/index.php?title=Familles_Cabellie_et_Coatanze) .

*qui ne se trouvent que très difficilement en la Nouvelle-France* ». <sup>15</sup> Le Roi termine sa lettre en écrivant :

*Nous eussions pu proposer à Votre Sainteté d'autres personnes qui eussent pu avancer ce bon oeuvre, si nous n'avions jugée celle du dit de Laval leur devoir être préférée par les témoignages qui nous ont été rendus de son insigne piété par des personnes très éclairées, en sorte que notre connaissance étant fortifiée de la leur, nous pouvons dire qu'il serait difficile de commettre le soin d'un si vaste pays à quelqu'un qui s'en pût mieux acquitter que lui.* <sup>16</sup>

Et le pape accepte <sup>17</sup>.

Le jeune évêque vicaire apostolique sera consacré à l'église de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés, dans la nuit du 8 décembre 1658 par le nonce Celio Piccolomini, secondé de l'évêque de Rodez et celui de Toul, dans la chapelle de la Vierge aujourd'hui disparue. Voilà donc une vocation missionnaire bien enracinée chez un jeune évêque vicaire apostolique de 36 ans qui arrivera à Québec le 16 juin 1659.

## 2.0 LES INFLUENCES ET L'INSPIRATION

Peut-on cerner et décrire plus précisément l'inspiration à la base du souffle missionnaire qui traverse toute la vie de François de Laval ? Je le pense. Une constante se dégage c'est l'ouverture aux cultures. Cette préoccupation lui vient d'une part de ses maîtres jésuites et d'autre part de ses liens particuliers avec la Congrégation « *De Propaganda fide* » comme vicaire apostolique. Commençons par les jésuites.

---

<sup>15</sup> ANP Document IX p. 17.

<sup>16</sup> *Ibidem*, p. 17

<sup>17</sup> En 1923, lors des célébrations du troisième centenaire de la naissance de François, un bas-relief du sculpteur Henri Charlier rappelant l'ordination de l'évêque a été installé dans le déambulatoire autour du chœur de cette église.



## 2.1 L'influence des jésuites

Formé chez les jésuites, François de Laval a été reçu en Nouvelle-France, en 1659, comme l'un des leurs. Les méthodes des jésuites le fascine et il en partage l'esprit.<sup>18</sup>

Regardons-y de plus près. Les missionnaires jésuites sont mus par un ardent désir d'annoncer l'Évangile en toute liberté. Ils se distinguent de plusieurs de leurs confrères des autres congrégations : capucins, dominicains, augustins qui sont en général plus liés aux gouvernements et qui oeuvrent sous le « patronage » des rois d'Espagne ou du Portugal. Les jésuites, eux, ont résolument pris le parti de se mettre au service de la nouvelle congrégation « *De Propaganda fide* »<sup>19</sup> et ainsi, ils se veulent libres des attaches séculières pour ne s'afficher que comme des témoins et des disciples de Jésus qu'ils veulent faire connaître aux nouvelles populations.

C'est ainsi qu'ils développeront en Chine, avec le Père Matteo Ricci<sup>20</sup>, aux Indes, avec le Père Nobili et au Vietnam, avec le Père de Rhodes, la connaissance des populations comme base de leur évangélisation. Cette connaissance amènera une intégration de coutumes et d'usages

---

<sup>18</sup> Dans une lettre au Préposé général, le Père Goswin Nickel, en août 1659 quelques mois après son arrivée en Nouvelle-France, François de Laval écrit : « *Il n'y a rien en moi que je ne doive à votre Société.* » dans ANP Document LIII pp. 35. De nombreux autres textes redisent la même gratitude et la même admiration.

<sup>19</sup> Il y eut certains problèmes en Asie, mais dans le Nouveau Monde, à partir de 1648, les missionnaires jésuites sont considérés comme missionnaires de la « Propaganda fide » Cf. Lucien Campeau, *L'évêché de Québec (1674) Aux origines du premier diocèse érigé en Amérique française*, (Cahiers d'histoire, n. 26), Société historique de Québec, Québec, 1974, p. 49.

<sup>20</sup> En 2010, se célèbre une Année Matteo Ricci pour souligner le 400<sup>e</sup> anniversaire de sa mort (Macerata 1552 - Pékin 1610). M<sup>gr</sup> Francesco Follo, Observateur permanent du Saint-Siège à Paris, à l'UNESCO, où un colloque a lieu le 16 février 2010, sur le thème : « *Aux carrefours de l'histoire : le jésuite Matteo Ricci (1552-1610) entre Rome et Pékin* » déclarait à l'agence Zenit (23 février 2010) : « *Premier entre tous, il interpréta avec intelligence et humilité la voie de l'inculturation. Il apprit et enseigna à reconnaître les potentialités intrinsèques de toute civilisation humaine, et à valoriser ainsi tout élément de bien qui s'y trouve ; sans rien en perdre, mais au contraire, en portant tout à son accomplissement. Cette attitude fut immédiatement appréciée des Chinois eux-mêmes, avec lesquels le missionnaire jésuite entra en profonde communion, au point de devenir, parmi un petit nombre d'ailleurs, une figure d'Occidental digne d'une vénération et d'un respect toujours très élevés. Ricci ne théorisa pas sa méthode, mais ce qu'il fit constitua une pierre angulaire dans le processus d'inculturation de l'Évangile. Il apprit la langue chinoise, non seulement pour pouvoir la parler, mais principalement pour pouvoir écouter l'univers chinois.* »

propres à ces nouvelles chrétientés, une ouverture aux cultures. Ils obtiennent de Rome de pouvoir célébrer l'Eucharistie en Chine la tête couverte du bonnet traditionnel des lettrés<sup>21</sup>. Cette approche est suivie dans leurs missions au Paraguay et en Nouvelle-France, où ils font d'incroyables efforts pour maîtriser les langues amérindiennes. Ils suivent les tribus nomades et hivernent avec elles dans l'inconfort et les privations de toutes sortes, sans compter bien souvent la dérision et les quolibets. Les rapports du supérieur des jésuites de Québec, édités sous le titre de *Relations des jésuites*, sont devenus pour les chercheurs d'incroyables mines de renseignements sur la culture et la vie des amérindiens du XVII<sup>e</sup> siècle.

François de Laval est totalement imprégné de la vision des jésuites. Il soutient avec ardeur les missionnaires jésuites auxquels il voue une grande admiration. Nous en trouvons une expression remarquable, à la fin de son épiscopat, au moment où il remet sa démission. Cet épisode révélateur mérite d'être raconté.

## **2.2 Illustration : l'appui aux « nouveaux chrétiens »**

Il s'agit d'une recommandation d'un livre du Père Le Tellier qui suscitera des remous dans le contexte d'alors où fait rage la Querelle des Rites<sup>22</sup>, moment dramatique s'il en fut de l'Histoire des Missions.

Que se produit-il ? En 1687, lors de son quatrième séjour en France, François de Laval, sollicité par ses amis du *Séminaire des Missions-Étrangères de Paris*, écrit une recommandation du livre du Père Le Tellier *Défense des nouveaux Chrétiens de la Chine et du Japon, contre deux livres intitulés « La Morale Pratique des Jésuites » et « L'Esprit de M. Arnaud »*. Comme on le voit par le titre, il s'agit d'un ouvrage polémique qui a comme but de combattre deux livres

---

<sup>21</sup> COMBY, JEAN, *Deux mille ans d'évangélisation*, (Bibliothèque d'Histoire du Christianisme, n. 29), Desclée, Paris, 1992, p. 159.

<sup>22</sup> Les disputes commencent vers 1633 et culminent en 1704 au moment où un décret de Clément XI condamne définitivement les rites chinois. Il s'agit, en résumé, d'une confrontation entre les tenants d'un christianisme à la manière européenne et ceux qui prônent, comme le Père Mateo Ricci, une adaptation aux coutumes et usages locaux.

d'origine janséniste. Ceux-ci décriaient les méthodes des missionnaires jésuites en Chine dans le sillage du père Matteo Ricci. Le Père Le Tellier demanda à François de Laval une lettre d'appui qu'il mit en tête du volume. L'ouvrage du Père Le Tellier fut réédité en 1688 puis, douze ans plus tard, en 1700.

Dans cette lettre d'appui, François de Laval prend la défense de l'œuvre des jésuites en décrivant leur action en Nouvelle-France, action qu'il a suivie de près et dont il fait l'éloge. Il rend un témoignage sans équivoque à « la pureté de la Foi qu'ont embrassée et que conservent par la miséricorde de Dieu, les nouveaux Chrétiens du Canada ». Et il affirme avoir constaté par lui-même « la vie vraiment apostolique qu'ont menée les missionnaires qui travaillent parmi eux ».

*Je puis assurer en particulier à l'égard des Jésuites qui y travaillent avec zèle et bénédiction depuis longtemps, écrit-il, que j'ai été témoin de la sagesse, de la droiture, du désintéressement et de la sainteté de leur conduite dans ces missions. Il y a lieu de croire qu'ils agissent partout ailleurs par le même esprit.*<sup>23</sup>

Pour donner plus de force à son témoignage, François de Laval prend soin de noter qu'il s'appuie sur une expérience de vingt-huit années « où je me suis appliqué, dit-il, à connaître assez à fond toutes les choses qui se sont passées tant de la part des peuples sauvages qui ont reçu l'Évangile, que de la part de ceux qui le leur ont porté. » François de Laval affiche ainsi sa préoccupation missionnaire constante depuis qu'il a mis le pied à Québec en 1659.

À cause de cette recommandation venant du cœur et de son expérience d'évêque missionnaire, François de Laval est entraîné, malgré lui, dans le tourbillon de la Querelle des Rites. Le 22 décembre 1700, un décret du pape met à l'*Index* le livre du P. Le Tellier. François de Laval ne recule en rien dans son appui aux méthodes des jésuites, mais il charge M. Glandelet, prêtre du *Séminaire* et doyen du chapitre, de présenter une explication<sup>24</sup> de son texte où celui-ci dit que François de Laval « est prêt de censurer et de condamner tout ce qui

---

<sup>23</sup> ANP Document LIII pp. 600-601. Le mot de recommandation date de 1687.

*aura été censuré et condamné par le St-Siège* » et qu'il ne doute pas que le P. Le Tellier et les autres Jésuites, à qui il a voulu faire plaisir en cette occasion ne lui en feront pas reproche.

Comme on le constate, François de Laval adopte une attitude de soumission respectueuse sans entrer dans le fond du débat. Il affirme sa solidarité avec les décisions romaines se disant prêt à les respecter tout en réitérant son admiration pour le travail des jésuites en Nouvelle-France. Il insiste d'ailleurs pour redire qu'il n'avait qu'à « *se louer de la conduite de la plupart des jésuites missionnaires qui avaient travaillé dans son diocèse* ». <sup>25</sup>

Ce témoignage, au moment où François de Laval quitte la direction de son diocèse, montre le fort lien d'esprit et de cœur avec les missionnaires jésuites et avec leurs méthodes. L'épisode est révélateur d'une influence qui ne s'est jamais démentie au cours des années.

### **2.3 Les conseils de la congrégation « De Propaganda fide » aux vicaires apostoliques**

Une autre influence me semble devoir aussi être prise en compte : c'est celle de la vision liée à l'envoi d'évêques « *in partibus infidelium* » par la Congrégation « *De Propaganda fide* ». Cette vision a pris une forme précise dans la fameuse *Instruction pour les vicaires apostoliques en partance vers l'Asie* que le pape Alexandre VII signait en 1659<sup>26</sup>.

Arrêtons-nous un moment sur ce texte. François de Laval, avec ses amis du *Séminaire des Missions-Étrangères de Paris*, l'a sûrement lu et relu plusieurs fois. Même si l'*Instruction* vise expressément l'Asie, elle peut s'appliquer aussi en Nouvelle-France où le contexte est similaire : assurer à une Église naissante les structures et les moyens de durer. En Asie, le défi est

---

<sup>24</sup> « *Remarques sur l'approbation de M<sup>sr</sup> Messire François de Laval, premier évêque de Québec, donnée le 25 octobre 1687, et la modification qu'on y peut apporter* » dans ANP Document LIII pp. 603-607.

<sup>25</sup> *Ibidem*, p. 606

<sup>26</sup> Voir un bon résumé de l'*Instruction* dans Van Grasdorff, Gilles, *La belle histoire des Missions étrangères 1658-2008*, Perrin, Paris, 2007, pp. 101-104. Grasdorff conclut ainsi : « C'est toute la conviction des Missions étrangères de Paris qui est traduite ici, fruit du concile de Trente, de son application en France durant la Réforme catholique, sans compromis et sans compromission. La construction d'une communauté chrétienne implique la mise sur pied d'une organisation durable pour 'le succès et le progrès de la mission' » (p.103).

celui de l'adaptation à des cultures anciennes et millénaires ; en Nouvelle-France c'est celui de la rencontre avec l'autre à travers les nations autochtones et celui du projet d'une nouvelle Église inspirée des *Actes des apôtres*.

Dans la seconde partie de l'*Instruction*, la Congrégation énonce trois règles importantes à suivre en pays de mission.<sup>27</sup> Nous allons voir comment François de Laval s'en est inspiré et les a mises en pratique en Nouvelle-France.

La première règle est celle de s'adapter aux mœurs et coutumes du pays. En effet l'*Instruction* invite au respect des cultures, comme le dit si bien l'extrait suivant que j'ai lu avec joie sur le site internet du *Musée missionnaire-ethnologique* dans la présentation du secteur « *Synthèse missionnaire* » :

*« N'est-il pas en effet absurde de vouloir transplanter en Chine la France, l'Espagne, l'Italie ou tout autre pays d'Europe ? Ce n'est pas ceci que vous devez introduire, mais la foi, qui ne repousse ni lèse les rites et les habitudes d'aucun peuple, à condition que ces rites et habitudes ne soient pas mauvais ».*

François de Laval retrouve dans cette *Instruction* ce dont il a fait l'expérience dans ses contacts avec les missionnaires jésuites de la Nouvelle-France. Il poursuivra dans cette voie, tant dans les missions comme telles que dans les paroisses, la mise sur pied d'une Église adaptée aux conditions où vivait la population de Nouvelle-France: climat, distances, insécurité etc.

La deuxième règle proposée par l'*Instruction* était de créer un clergé autochtone aussi nombreux et aussi bien formé que possible. C'est une tâche que la Congrégation juge prioritaire pour les vicaires apostoliques parce que la formation d'un clergé sur place aboutira à terme et avec prudence à la constitution d'une Église locale distincte de celles de l'Europe. C'est peut-être cette partie de l'*Instruction* qui a le plus inspiré la créativité de François de Laval. Comme le souhaitait la Congrégation, François de Laval ne ménagera pas ses énergies et ses ressources

---

<sup>27</sup> Voir des extraits dans Jean Comby, *Deux mille ans d'évangélisation*, (Bibliothèque d'Histoire du Christianisme, n. 29), Desclée, Paris, 1992, p. 168.

financières pour donner à l'Église de Nouvelle-France les moyens de naître et de s'établir fermement sur un modèle différent de celui de la France.<sup>28</sup>

Pour concrétiser cet objectif, il réunit en 1663 ses prêtres dans une société apostolique sur le modèle du *Séminaire des Missions-Étrangères de Paris* le *Séminaire de Québec* qui devient en 1665 le *Séminaire des Missions-Étrangères établi à Québec* par son union à celui de Paris.<sup>29</sup>

Le *Séminaire* de François de Laval apparaît comme la structure de base nécessaire à la constitution d'une Église locale où le *Séminaire* servira de clergé à cette nouvelle Église comme il est écrit dans l'*Acte de fondation*.<sup>30</sup> Celui-ci sera aussi un lieu d'où on puisse tirer des sujets pour répondre aux besoins du vicariat apostolique qui sera élevé au rang de diocèse en 1674. En 1665, François de Laval ordonnera le premier prêtre canadien : Germain Morin. Tous les

---

<sup>28</sup> François de Laval n'a jamais voulu introduire en Nouvelle-France le système bénéficial qui était encore au XVII<sup>e</sup> siècle la règle et que Pierre Broutin dans *La réforme pastorale en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Tome II, (Bibliothèque de théologie, Série III, "Théologie morale", Desclée & Cie, Paris, 1956, pp. 315-530 considère comme responsable en grande partie des résultats partiels en France dans l'application des réformes du Concile de Trente. En France, la réforme pastorale rencontre des difficultés: les ruines matérielles accumulées par les guerres de religions, la Ligue et la Guerre de Trente ans (1618-1648), les obstacles politiques créés par le Parlement imprégné de gallicanisme et qui refuse la ratification officielle des décrets du Concile de Trente, les obstacles moraux comme l'ignorance, l'inconduite, l'inertie et surtout le règne omniprésent du régime bénéficial et même du cumul des bénéfices.

<sup>29</sup> Cette union durera jusqu'à la Conquête anglaise en 1763. Onze supérieurs furent nommés par Paris. Toutefois, les Messieurs de Paris durent subvenir en priorité aux besoins des missions du Sud-Est asiatique. Le *Séminaire* à Québec dut se débrouiller seul. C'est pourquoi, M<sup>gr</sup> de Laval y unit les cures qui lui versaient les dîmes et il acquit de 1662 à 1668 un domaine de terres et forêts : la Seigneurie de Beaupré qu'il légua en 1680 à son *Séminaire*. Le sigle SME pour «*Séminaire des Missions-Étrangères*» nous ramène aux origines du *Séminaire de Québec*. Le sigle SME continue encore d'être utilisé aujourd'hui. Il figure sur la vaisselle et sur la literie. Il sert communément pour identifier des objets comme des tableaux, des outils etc. On ne peut dire qu'il a été abandonné. Toutefois, la dénomination "*Séminaire des Missions Étrangères de Québec*" qui figure encore dans les cahiers de procès-verbaux dans les années 1940 n'est plus utilisée de façon officielle depuis l'adoption de la *Loi du Séminaire de Québec* par l'*Assemblée nationale* le 17 mai 1979. Jusqu'en 1965, les règlements du *Séminaire* s'intitulaient "*Constitutions et règlements du Séminaire des Missions Étrangères et épiscopal de Québec*" en continuité avec les règlements hérités de M<sup>gr</sup> Briand (1768) au début du Régime anglais.

<sup>30</sup> « ..nous avons érigé et érigeons dès à présent, et à perpétuité, un Séminaire pour servir de Clergé à cette nouvelle Église... » dans Têtu, H. et Gagnon, C.-O., *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, vol.1, Imprimerie générale A. Côté et Cie, Québec, 1887, pp. 44.

prêtres devront, selon le souhait de François de Laval, se considérer comme des missionnaires<sup>31</sup> dans les agglomérations où ils vont rendre service. Leur point d'attache sera le *Séminaire* où ils pourront toujours revenir pour se ressourcer et repartir où les attendent de nouvelles tâches pastorales.

Enfin, la troisième règle proposée par l'*Instruction* enjoignant les vicaires apostoliques de toujours garder un lien avec Rome et de ne prendre aucune décision importante sans en référer avec les autorités romaines a été scrupuleusement respectée par François de Laval. Le nombre de lettres envoyées au pape et à la congrégation « *De Propaganda fide* » est impressionnant : cinquante-deux lettres de 1659 à 1685.<sup>32</sup>

Est-il possible d'aller plus loin dans l'exploration des sources qui ont inspiré l'action missionnaire de François de Laval ? Sans doute, mais je préfère consacrer le temps qu'il nous reste à regarder les réalisations sur le terrain de cet évêque missionnaire du XVII<sup>e</sup> siècle que fut François de Laval.

### 3.0 LES RÉALISATIONS MISSIONNAIRES

Les réalisations missionnaires de François de Laval se présentent sous diverses formes. Nous commencerons par bien situer le cadre d'intervention de François de Laval.

---

<sup>31</sup> « *C'est l'établissement solide de la religion chrétienne parmi les nations privées de la foi et sa conservation parmi les Français de la colonie qui sont la principale fin de cette maison, lit-on dans un ancien règlement du temps de François de Laval. Cette fin principale engage les directeurs qui seront chargés de la conduite de la maison à former sur ce pied-là les jeunes clercs qui seront confiés à leur soin, de sorte qu'on en puisse tirer des Missionnaires pour infidèles aussi bien que pour les Français...* ». Ancien règlement d'avant 1713 cité par Honorius Provost. « *Le Séminaire de Québec et les paroisses* » dans Louis-Albert Vachon, *Mémorial*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1963, p. 124.

<sup>32</sup> Voir la liste de ces communications dans ANP *Document XXIII*, pp.70-140.

### 3.1 Le cadre de l'action missionnaire de François de Laval

Comme évêque, François de Laval est confronté à deux registres d'action pastorale qui, dans le contexte du XVII<sup>e</sup> siècle, relèvent d'instances différentes.

Du point de vue ecclésiastique, la congrégation « *De Propaganda fide* », créée en 1622, le considère comme un des premiers vicaires apostoliques envoyés dans les contrées lointaines pour y créer sur place un clergé et une structure d'Église qui assureront la continuité de l'annonce de l'Évangile.

Du point de vue civil, le Roi de France conserve son autorité qui s'étend sur la nomination des évêques et l'érection des diocèses. Ainsi, ce n'est qu'après de longues tractations que le Roi accepte que la congrégation procède à la nomination du vicaire apostolique en Nouvelle-France, en se réservant le droit de décider du moment où il deviendra évêque d'un diocèse véritable « *sans préjudice des droits de la juridiction ordinaire; et cela, en attendant l'érection d'un évêché* » écrit-il.<sup>33</sup>

Cette disposition explique les difficultés de François de Laval avec Monsieur de Queylus, sulpicien, arrivé à Montréal en 1657 et que l'archevêque de Rouen avait nommé vicaire général. On comprend aussi pourquoi il devra travailler ardemment avant de voir son vicariat apostolique érigé en diocèse, en 1674.<sup>34</sup>

Sur le terrain, l'élan missionnaire de François de Laval va s'épanouir dans ce cadre précis. Il ne sera pas seulement le missionnaire mais aussi le pasteur d'une Église naissante comme il le dit lui-même si souvent. En pratique, il laissera aux jésuites toute latitude dans les choix missionnaires et les projets à favoriser. De son côté, il se concentrera sur la fondation et l'approbation d'institutions destinées à consolider l'Église de Nouvelle-France. Il fondera,

---

<sup>33</sup> Lettres patentes émises le 29 mars 1659.

<sup>34</sup> Le Père Lucien Campeau a parcouru avec un soin et une minutie remarquables tous les documents concernant cette question dont il a fait un livre intitulé *L'évêché de Québec (1674) Aux origines du premier diocèse érigé en Amérique française*, (Cahiers d'histoire, n. 26), Société historique de Québec, Québec, 1974, 144 pp.



en 1663, comme nous l'avons déjà noté, le *Séminaire des Missions-Étrangères* de Québec. Il érigea la Confrérie de la Sainte-Famille le 14 mars 1665 pour soutenir les familles. Le 20 mai 1669, il approuvera les Filles de la Congrégation Notre-Dame de sainte Marguerite Bourgeoys, consacré à l'instruction des filles. Il soutiendra sans défaillance l'œuvre hospitalière des Augustines et des Hospitalières de St-Joseph, l'œuvre d'éducation des Ursulines et le ministère des sulpiciens à Montréal.

Ce soin de l'Église locale n'entre pas en contradiction avec le souci missionnaire de François de Laval. Celui-ci, note son premier biographe, Bertrand de La Tour, «*ordonna que toutes les cures seraient appelées des missions et les curés des missionnaires*». <sup>35</sup> François de Laval souhaitait la mobilité des prêtres et se méfiait des «*cures inamovibles*». C'est pourquoi, il unit au *Séminaire de Québec* les premières cures <sup>36</sup> qu'il crée, comme celle de Ste-Anne-de-Beaupré, Château-Richer et l'Ange-Gardien, à l'exception de celle de Notre-Dame à Montréal qu'il laisse aux sulpiciens.

### **3.2 La mission auprès des amérindiens**

Ayant précisé le cadre où s'exerce le ministère épiscopal de François de Laval, regardons maintenant son action missionnaire auprès des Amérindiens?

Dans ses rencontres personnelles avec les Amérindiens, le cœur de François de Laval ne cesse de battre intensément. L'abbé Auguste Gosselin, son biographe le plus important, raconte plusieurs faits qui en témoignent à merveille comme le fameux baptême du chef Garagonthié ou la mort d'une vieille Amérindienne que François de Laval visitait régulièrement à l'Hôtel-Dieu de Québec et pour qui il fait sonner les cloches de la cathédrale <sup>37</sup>.

---

<sup>35</sup> ANP Document LXIX p. 741.

<sup>36</sup> Sur l'union des cures au *Séminaire* voir les réflexions de l'abbé Honorius Provost dans Vachon, Louis-Albert, *Mémorial*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1963, pp.122 et ss.

<sup>37</sup> L'abbé Gosselin en rapporte plusieurs autres tirées des *Relations des jésuites*.

Tout de suite après avoir mis pied à terre en Nouvelle-France à Percé, le 16 mai 1659, François de Laval confirme 140 personnes dont plusieurs Amérindiens. Il en est très remué. En arrivant à Québec, le 16 juin suivant, dans un village d'à peine 300 personnes (1500 pour le village et les environs : Beauport, Côte de Beaupré, Île d'Orléans, Kamouraska), il n'a rien de plus pressé que de visiter les malades de l'Hôtel-Dieu et de rencontrer les Amérindiens de la Mission des pères jésuites à Sillery. C'est cette attention aux personnes qui définit le mieux l'approche de François de Laval avec les Amérindiens : une attitude de proximité et d'ouverture sans détour.

Dans le cadre de son ministère auprès des Amérindiens, François de Laval favorise toutes les occasions de rapprochements avec eux. Nous en trouvons des exemples nombreux lors de ses visites pastorales. En visite pastorale, François de Laval s'arrête toujours dans les « *missions sédentaires* » d'Amérindiens établis à la Jeune Lorette à Québec, à Sillery, à Tadoussac, à la Montagne à Montréal, à la Prairie-de-la-Madeleine. Les autres missions sont laissées aux jésuites, comme on l'a dit, jusqu'au moment où les prêtres du *Séminaire de Québec* s'y lanceront sous M<sup>gr</sup> de St-Vallier, le successeur de François de Laval.

Les *Relations des jésuites* nous ont gardé le récit d'une de ces visites aux Montagnais de Tadoussac qui nous servira d'illustration, car on peut s'imaginer qu'elle ressemble aux autres dont nous n'avons pas de description précise. Cette visite a touché François de Laval. Lui qui est si réservé, écrit à l'un de ses grands amis, M. Poitevin, curé de St-Josse à Paris, le 8 novembre 1668 : « *j'espère encore y retourner; car je vous avoue que s'ils ont témoigné de la joie de nous y voir, nous n'en avons pas moins ressenti de notre côté en cette visite* ». <sup>38</sup>

Il faut dire que cette visite arrive au terme d'une tournée pastorale époustouflante. L'évêque a 45 ans et ne ménage pas ses forces. Il va au maximum de ses capacités. La *Relation des jésuites* de 1669 nous apprend qu'en 1668, François de Laval a effectué la visite de tout son

---

<sup>38</sup> ANP Document XLII p. 249

diocèse en canot. Après avoir parcouru toutes les agglomérations depuis Québec jusqu'à Montréal, il descend le Richelieu jusqu'au Fort Sainte-Anne à l'entrée du lac Champlain (une tournée de plus de 1 000 kilomètres). Revenu à Québec, au début de juin, François de Laval en repart pour aller à trente lieues (environ 150 kilomètres) vers le Saguenay visiter les Montagnais de Tadoussac. Il arrive à Tadoussac le 24 juin, par une des plus grandes chaleurs de l'été et est accueilli avec une joie indescriptible par quatre cents Amérindiens.

Le rédacteur de la *Relation des jésuites* note que cette visite avait été planifiée dès le printemps. On comprend que, malgré la fatigue, François de Laval tienne à être parmi les Montagnais, d'autant plus que leur chapelle a brûlé quelque temps plus tôt, en 1665. Le rédacteur jésuite raconte qu'« *au sortir de la chapelle ils le virent entrer dans leurs cabanes les unes après les autres, pour y visiter les malades et les capitaines, consolant ceux-là par sa présence, dont ils étaient confus et par ses charités qu'il étendait sur eux, sur leurs pauvres veuves et sur leurs orphelins...* »<sup>39</sup>

Ce témoignage si touchant ne manque pas de faire ressortir la bonté, l'attention aux personnes et la proximité de François de Laval avec les Amérindiens.

Cette proximité viendra le chercher au plus profond de lui-même devant l'abus de l'alcool engendré par le commerce qui semait désordres et misères dans les tribus. Devant ce fléau, le cœur de pasteur de François de Laval ne pouvait rester insensible. Il décida avec tout son talent de juriste et avec son autorité d'évêque de monter aux barricades et de proposer la prohibition de la vente de boisson aux Amérindiens. Il n'obtient pas de succès car l'alcool et les objets en métal servaient de monnaie d'échange pour le commerce des fourrures qui était à la base de l'économie de la colonie durant toute la période française.

---

<sup>39</sup> Le terme « *sauvages* » n'a rien de péjoratif dans la bouche de M<sup>gr</sup> de Laval. Il désigne de façon générale au XVII<sup>e</sup> siècle les nations amérindiennes vivant dans la forêt qui se dit en latin : « *selva* » d'où le nom « sauvage ») *Extrait de la Relation des jésuites des années 1667-1668 dans ANP Document XXII p. 67-68.*

Pour défendre sa cause, François de Laval fait deux séjours en France et utilise tout son prestige et ses influences à la Cour. À un certain moment, le roi lui accorde son appui, mais les commerçants finiront par l'emporter, ce qui n'enlève rien à la justesse de sa cause. Au-delà des aspects légaux et politiques de cette bataille, on y reconnaîtra le souci du respect des personnes et de leur dignité humaine.<sup>40</sup> On dirait volontiers aujourd'hui qu'il s'agissait d'un combat pour les droits de la personne. Et François de Laval y a mis tout le poids de son talent, de ses relations et de sa notoriété. Il l'a perdu en pratique, mais sa détermination et son courage font de lui un intrépide défenseur des Amérindiens.

Retenons de cette querelle, la fermeté de François de Laval pour défendre les brebis les plus faibles confiées à ses soins. Sur ce terrain, il ne reculera jamais, même s'il est confronté aux limites de son autorité, ce qui le fera pénétrer toujours plus avant dans un abandon à la volonté de Dieu de plus en plus senti et vécu.

### **3.3 Les missions du Mississippi**

Venons-en maintenant au troisième point qui nous permet de mieux cerner les réalisations missionnaires de François de Laval. Il s'agit des missions du Mississippi auprès des Tamarois et des Cahokias.

---

<sup>40</sup> La saga de la « *traite de l'eau-de-vie* » dura vingt ans. Officiellement, la vente de l'eau-de-vie était interdite depuis Champlain, En 1657, par un arrêt royal l'interdiction est confirmée et le 5 mai 1660, M<sup>sr</sup> de Laval, premier évêque de la Nouvelle-France, défend, sous peine d'excommunication, de donner des boissons enivrantes aux Indiens. En 1662, le nouveau gouverneur Pierre du Bois d'Avaugour, poussé par des intérêts commerciaux et politiques, se déclare favorable à la vente des boissons alcoolisées aux Indiens. Puis devant la traite qui prend une grande ampleur et cause de nombreux maux dans les familles amérindiennes, M<sup>sr</sup> de Laval se rend en France, il consulte les théologiens de la Sorbonne et il reçoit alors l'appui du Roi ce qui amène une accalmie jusqu'en 1668. Mais les marchands ne se comptent pas vaincus. Au cours des ans, ils réussissent à gagner le gouverneur Frontenac à leur cause et en 1678, Louis XIV rend alors une ordonnance interdisant la traite de l'eau-de-vie en dehors des habitations françaises, mais dans l'absolu, la vente de l'alcool est autorisée avec tous les excès qui en résulteront pour les populations amérindiennes.

Missionnaire dans l'âme, François de Laval avait toujours désiré envoyer des prêtres du *Séminaire* auprès des Amérindiens.<sup>41</sup> Malheureusement quand il donne sa démission en 1685, il n'a pas pu encore réaliser ce désir. En 1697, François de Laval juge l'occasion favorable et demande à son successeur M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier de permettre aux prêtres du *Séminaire de Québec* d'aller comme missionnaires au Mississippi. M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier qui venait de rentrer à Québec après cinq ans d'absence et beaucoup de tensions entre lui et les prêtres du *Séminaire*, accepte que ceux-ci aillent au Mississippi et il les autorise, en 1698, à établir des missions « *dans les lieux qu'ils jugeront les plus propres* » et en particulier chez « *les Tamarois qui sont entre les Illinois et les Acansas* ».<sup>42</sup>

Quelques mots sur cette incroyable aventure des prêtres du *Séminaire de Québec* qui dura jusqu'à la Conquête anglaise et à laquelle le *Séminaire de Québec* mit fin par une résolution de son Conseil en date du 8 mai 1768.<sup>43</sup>

Les trois prêtres choisis quittent Québec le 16 juillet 1697, puis après une brève halte à Montréal quittent Lachine le 24. Outre les trois prêtres, l'équipe comprend douze engagés. On voyage avec quatre canots d'écorce. Cette randonnée de plus de treize cents milles (environ 2 000 kilomètres) se fait sans encombre majeure et, cinq mois plus tard, le 27 décembre, le groupe atteint le pays des Arkansas<sup>44</sup>. Les prêtres finissent par s'installer chez les Tamarois et les Cahokias dans un village de trois cents cabanes<sup>45</sup>.

---

<sup>41</sup> Lettre de M<sup>gr</sup> de Laval aux prêtres du *Séminaire* le 9 juin 1687 dans ANP *Document LI (7)* p. 479

<sup>42</sup> Les lettres patentes en date des 30 avril et du 14 juillet 1698 sont reproduites dans Baillargeon, Noël, *Les Missions du Séminaire de Québec dans la vallée du Mississippi, 1698-1699*, (Les cahiers du Musée de la Civilisation. Collections et archives), Musée de la Civilisation, Service des archives et de la documentation, Québec, 2002, pp. 17-19 et 20-21

<sup>43</sup> Noël Baillargeon dans Vachon, Louis-Albert, *Mémorial*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1963, p.119 note 19.

<sup>44</sup> Baillargeon, Noël, *Le Séminaire de Québec de 1685 à 1760* (Les Cahiers de l'Institut d'histoire, 21), Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1977, p. 381.

<sup>45</sup> L'histoire de ces missions est assez douloureuse. Elles prirent fin en 1768 avec la conquête anglaise. Le dernier missionnaire prit sur lui de vendre les biens en 1763. Il s'enfuit à la Nouvelle-Orléans et passa en France. Le Conseil du *Séminaire* céda ce qui restait à la Fabrique de Cahokia par une résolution du Conseil du *Séminaire* le 8 mai 1768. Deux missionnaires y moururent assassinés : Nicolas Foucault tué par des Coroas ou Coulois le 4 mai 1702 et l'un

Dans une longue lettre adressée en 1699<sup>46</sup> à M. Tremblay, procureur du *Séminaire* à Paris, François de Laval se réjouit de l'initiative du *Séminaire* : « *Notre-Seigneur, écrit-il, par sa bonté et miséricorde et par la protection particulière de sa sainte Mère a donné beaucoup de bénédiction à l'envoi de ces missionnaires, qui ont été dans les nations les plus éloignées et y ont établi deux missions considérables* ». <sup>47</sup>

En terminant cette partie traitant des réalisations missionnaires de François de Laval, on peut affirmer sans crainte que tout en œuvrant à l'établissement d'institutions stables pour servir son Église naissante, François de Laval a toujours gardé une préoccupation missionnaire bien vivante. Les exigences de sa mission de pasteur d'une Église encore jeune et vivant ses problèmes de croissance ne l'empêchèrent jamais d'aller avec audace au devant des peuples nouveaux qu'il rencontrait et de s'ouvrir à l'autre dans une humilité et un abandon qui lui font honneur. Envoyé comme « *vicaire apostolique* », François de Laval resta toute sa vie un « *missionnaire* » de l'Évangile.

---

des trois fondateurs, Jean-François du Buisson de Saint-Cosme qui tomba sous les flèches d'une bande de Chitimakas en se rendant à Mobile en 1706. Pour plus de détails voir Baillargeon dans l'ouvrage cité à la note précédente aux pp. 377 à 410 et Baillargeon, Noël, *Les Missions du Séminaire de Québec dans la vallée du Mississippi, 1698-1699*, (Les cahiers du Musée de la Civilisation. Collections et archives), Musée de la Civilisation, Service des archives et de la documentation, Québec, 2002, 106 pp.

<sup>46</sup> ANP Document LV pp. 609 et ss.

<sup>47</sup> *Ibidem* p. 611

## **CONCLUSION : l'âme missionnaire de François de Laval et son actualité pour l'Église d'aujourd'hui**

François de Laval est de la race des grands missionnaires. Son vicariat apostolique puis son diocèse allait du golfe Saint-Laurent jusqu'aux Grands Lacs et de la Baie d'Hudson jusqu'à la Louisiane. Il l'a parcouru de nombreuses fois, en canot, à pied, en raquettes<sup>48</sup>. À 79 ans, il fait encore une fois le voyage de Québec à Montréal (500 kilomètres aller-retour) en canot pour aller confirmer. Cette épopée de la naissance de l'Église en Nouvelle-France dont il est partie prenante et acteur incontournable n'aurait pas eu lieu sans son audace apostolique, sa patience et son abandon à travers vents et marées.

Héritier et fils spirituel de François de Laval, ce fut pour moi une tâche des plus stimulantes que cette incursion dans l'esprit et le cœur de notre fondateur. En suivant l'évêque missionnaire, c'est l'homme et le saint que j'ai côtoyé.

Comme nous l'avons montré, François de Laval s'est nourri de l'exemple des jésuites. Il a partagé l'ardeur missionnaire de ses amis des *Missions-Étrangères de Paris*. Il s'est plié de bonne grâce aux directives de la congrégation « *De Propaganda Fide* ». Et, au cours de ses cinquante ans d'épiscopat les fruits de son action missionnaire se sont manifestés à travers de nombreuses réalisations.

Son ouverture à l'autre, aux cultures et à la nouveauté du continent en font un modèle et un précurseur. François de Laval témoigne ainsi d'une modernité qu'il fait plaisir de découvrir et qui le rend proche de nous. Je comprends mieux qu'il ait mis dans l'*Acte de fondation* du 26 mars 1663 de la *Société des prêtres du Séminaire*, dont je suis le Supérieur général,

---

<sup>48</sup> « Les courses qu'il a faites sur les neiges dès son premier hiver pour visiter ses ouailles, non pas à cheval ou en carosse, mais en raquettes et sur les glaces, montrent qu'il tiendrait bien sa place parmi les plus excellents missionnaires des sauvages, s'il pouvait quitter le plus nécessaire pour courir au plus dangereux; du moins son cœur y a volé pendant qu'il s'arrête ici comme au centre de toutes les missions, pour pouvoir donner ses soins et partager son zèle à tous également : tous nos Français et nos Sauvages dont il a gagné le cœur par la sainteté de sa vie et par les charités dont il les assiste continuellement... » écrit le Père Jérôme Lallemant (1593-1673) dans la *Relation des jésuites* de 1659-1660 citée dans ANP Document. XXII p. 65.

l'invitation pressante à « *aller à toutes rencontres* »<sup>49</sup>. « *Aller à toutes rencontres* » voilà une invitation toujours actuelle et combien nécessaire.

Je vous remercie de votre attention.

*M<sup>gr</sup> Hermann Giguère, P.H.*  
*Supérieur général du Séminaire de Québec*  
*Le 3 mars 2010*

---

<sup>49</sup> ANP Document XXXI, p. 188.



**Instruction pour nos bien-aimés en Notre-Seigneur Claude Trouvé et François de Salagnac, prêtres, allant en mission aux Iroquois situés en la côte du nord du lac Ontario 1668**

*1- Qu'ils se persuadent bien qu'étant envoyés pour travailler à la conversion des infidèles, ils ont l'emploi le plus important qui soit dans l'Église; ce qui les doit obliger, pour se rendre dignes instruments de Dieu, à se perfectionner dans toutes les vertus propres d'un missionnaire apostolique, méditant souvent à l'imitation de saint François Xavier, le patron et l'idée des missionnaires, ces paroles de l'Évangile: "Quid prodest homini si universum mundum lucretur, anima vero sua detrimentum patiatur".*

*2- Qu'ils tâchent d'éviter deux extrémités qui sont à craindre en ceux qui s'appliquent à la conversion des âmes; de trop espérer ou de trop désespérer.*

*Ceux qui espèrent trop, sont souvent les premiers à désespérer de tout à la vue des grandes difficultés qui se trouvent dans l'entreprise de la conversion des infidèles, qui est plutôt l'ouvrage de Dieu que de l'industrie des hommes.*

*Qu'ils se souviennent que la semence de la parole de Dieu fructum affert in patientia.*

*Ceux qui n'ont pas cette patience sont en danger, après avoir jeté beaucoup de feu au commencement, de perdre enfin courage et de quitter l'entreprise.*

*3- La langue est nécessaire pour agir avec les sauvages; c'est toutefois une des moindres parties d'un bon missionnaire, de même que dans la France, de bien parler français n'est pas ce qui fait prêcher avec fruit.*

*4- Les talents qui font les bons missionnaires, sont:*

*1° Être rempli de l'esprit de Dieu.*

*Cet esprit doit animer nos paroles et nos coeurs. Ex abundantia cordis os loquitur.*

*2° Avoir une grande prudence pour le choix et l'ordre des choses qu'il faut faire, soit pour éclairer l'entendement, soit pour fléchir la volonté; tout ce qui ne porte point là sont paroles perdues.*

*3° Avoir une grande application pour ne perdre pas les moments de salut des âmes et suppléer à la négligence qui souvent se glisse dans les catéchumènes; car comme le diable de son côté venit*

*tamquam leo rugiens, quaerens quem devoret, ainsi faut-il que nous soyons vigilants contre ses efforts avec soin douceur et amour.*

*4° N'avoir rien dans notre vie et dans nos mœurs qui paraisse démentir ce que nous disons ou qui mette de l'indisposition dans les esprits et dans les coeurs de ceux qu'on veut gagner à Dieu.*

*5° Il faut se faire aimer par sa douceur, sa patience et sa charité et se gagner les esprits et les coeurs pour les gagner à Dieu; souvent une parole d'aigreur, une impatience, un visage rebutant, détruiront en un moment ce que l'on avait fait en un long temps.*

*6° L'esprit de Dieu demande un cœur paisible, recueilli et non pas un cœur inquiet et dissipé. Il faut un visage joyeux et modeste, il faut éviter les railleries et les ris déréglés et généralement tout ce qui est contraire à une sainte et joyeuse modestie. Modestia vestra nota sit omnibus hominibus.*

*5- Leur application principale dans l'état présent où ils se trouvent sera de ne laisser mourir autant qu'il sera possible aucun sauvage sans baptême.*

*Qu'ils prennent garde néanmoins d'agir toujours avec prudence et réserve dans les occasions à l'égard des baptêmes des adultes et même des enfants hors des dangers de mort.*

*6- Dans le doute qu'un adulte aura été autrefois baptisé, qu'ils le baptisent sous condition, et pour assurer davantage son salut, qu'ils lui fassent faire en outre une confession générale de toute sa vie, l'instruisant auparavant des moyens de la bien faire.*

*7- Qu'ils aient un grand soin de marquer par écrit les noms des baptisés, des pères et mères et même de quelques autres parents, le jour, le mois et l'année du baptême.*

*8- Dans les occasions, qu'ils écrivent aux Pères Jésuites qui sont employés dans les missions iroquoises pour la résolution de leurs doutes et pour recevoir de leur longue expérience les lumières nécessaires pour leur conduite.*

*9- Ils auront aussi un grand soin de Nous informer par toutes les voies qui se présenteront, de l'état de leur mission et du progrès qu'ils feront dans la conversion des âmes.*

*10- Qu'ils lisent souvent ces avis et les autres mémoires des instructions que Nous leur avons données pour s'en rafraîchir la mémoire et les bien observer, se persuadant bien que de là dépend l'heureux succès de leur mission.*

*François, évêque de Pétrée*